

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Monit
belg



08127022

déposé au greffe du Tribunal de
commerce de Tournai, le

18 JUL. 2008
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/07/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0463.333.465

Dénomination

(en entier) : **MOULIN D'ARC**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Place d'Arc, 9 à 7910 Arc-Wattipont (Frasnes-lez-Anvaing)

Objet de l'acte : **Modification des statuts / Augmentation de capital**

D'un procès verbal dressé par le notaire Françoise KEBERS à Leuze-en-Hainaut, le trente juin deux mille huit, portant à la suite la mention « Enregistré deux rôles sans renvois à Leuze-en-Hainaut le 03 JUL. 2008 vol. 427 fol. 67 n° 02. Reçu: vingt-cinq euros (25€). Signé Le Receveur Y.VANSTALS. », il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée « MOULIN D'ARC », ayant son siège social à Frasnes-lez-Anvaing, section Arc-Wattipont, Place d'Arc, 9, inscrite au registre des personnes morales de Tournai sous le numéro 0463333465 ; constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le quatre mai mil neuf cent nonante-huit, publié aux annexes du Moniteur belge du quatorze mai suivant sous le numéro 980514-317, dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le treize septembre deux mille cinq, publié aux annexes du Moniteur belge du sept octobre suivant sous le numéro 05140118, a décidé :

- de porter le capital social à NONANTE MILLE EUROS (90.000,00 EUR), représenté par huit cent soixante-six (866) par sociales sans mention de valeur nominale, représentant chacune un huit cent soixante-sixième (1/866) de l'avoir social ;
- de remplacer en conséquence le texte de l'article 5 des statuts par le texte suivant : « Le capital social est fixé à NONANTE MILLE EUROS (90.000,00 EUR). Il est représenté par huit cent soixante-six (866) par sociales sans mention de valeur nominale, représentant chacune un huit cent soixante-sixième (1/866) de l'avoir social. »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Notaire Françoise KEBERS à Leuze-en-Hainaut, le 14 juillet 2008.